



## COMMUNIQUÉ

**TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATIONS**

**LE 12 SEPTEMBRE 2017**

**POUR L'ABROGATION DE LA LOI EL KHOMRI**

**ET LE RETRAIT DES ORDONNANCES**

FO assurances, en accord avec la Confédération FO et la Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière, condamne le contenu des ordonnances qui ont été rendues publiques le 31 août 2017 et qui prévoient notamment

- L'encadrement législatif des contrats précaires (CDD, intérim, CDI de chantier) est abandonné pour le transférer à la branche professionnelle (inversion de la hiérarchie des normes).
- Les délais de recours pour licenciement abusif, notamment, sont réduits. La procédure de recours complexifiée pour le salarié. Le montant de l'indemnisation pour préjudice est limité : c'est un blanc-seing aux licenciements abusifs qui coûteront moins chers à provisionner pour l'employeur "voyou".
- Un simple accord peut organiser un plan de départs dits volontaires.
- Le périmètre d'une entreprise internationale pris en compte en cas de licenciement pour difficultés économiques sera apprécié au niveau national, et non plus au niveau international. Et ce, contrairement à la jurisprudence actuelle. Ce qui de fait supprime l'obligation de reclassement au sein du groupe.
- Les primes d'ancienneté, de nuit, voire le 13<sup>e</sup> mois pourront être supprimées à l'initiative de l'employeur.
- Les instances représentatives du personnel sont regroupées. Cela signifie la disparition en nombre important de moyens d'action et d'analyses pour les représentants des salariés, ainsi que de la possibilité de recours aux expertises indépendantes en cas de restructuration notamment.

FO assurances se battra contre ces ordonnances comme elle s'est battue contre la loi EL KHOMRI et décide d'appeler tous les salariés du secteur des Assurances à participer aux grèves et aux manifestations qui se dérouleront le 12 septembre 2017 pour l'abrogation de la loi EL KHOMRI et le retrait des ordonnances.

Les manifestations sont déterminées dans l'unité entre FO, CGT, Sud, FSU dans de nombreux départements.

A Paris, le rassemblement est prévu à partir de 14h00 Place de la Bastille.

Paris, le 5 septembre 2017

**Privé-public : pour un droit du travail qui protège tous les salariés**

**Tous dans l'action pour refuser les ordonnances de destruction sociale**

**Manifestation mardi 12 septembre  
Départ 14 heures place de la Bastille**

Le contenu des ordonnances sur le code du travail vient d'être connu. Comme on pouvait s'y attendre, elles vont toutes dans le même sens : plus de précarité, de flexibilité pour les salariés, plus de souplesse, de facilités pour licencier pour les entreprises... Au-delà de la méthode, consistant à agir rapidement via les ordonnances, le discours gouvernemental sur la soi-disant concertation ne change rien. La plupart des demandes du MEDEF sont satisfaites.

Les ordonnances prolongent et aggravent la loi El Khomri dont nous continuons à demander l'abrogation.

L'inversion de la hiérarchie des normes est poussée jusqu'au bout, ce n'est plus de norme du tout. L'individualisation complète du contrat de travail est une revendication patronale pour baisser le « coût du travail » et faciliter les licenciements au motif que cela faciliterait les embauches. Non seulement des économistes ont démontré que cela n'était pas exact, mais le MEDEF se refuse à tout engagement de création d'emplois.

La fusion des instances représentatives des personnels ont pour but d'affaiblir le rôle des syndicats et l'organisation collective des salariés et par conséquent les droits des salariés.

Les salariés du public sont aussi concernés, au nom de l'équité il faudrait demain casser les statuts et aligner le public sur un privé précarisé.

Pour les jeunes c'est l'assurance de lendemain encore plus difficile pour l'entrée dans la vie professionnelle.

De nombreux signes montrent que les orientations et premières décisions du gouvernement rencontrent déjà l'hostilité d'une majorité de la population.

Les étudiants, les salariés, les retraités personne n'est épargné : baisse des APL, augmentation de la CSG, suppression de 100 000 emplois aidés, annonce de 120 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique...

Les organisations syndicales d'Ile de France CGT, Solidaires, FSU, FO, UNEF, UNL et FIDL revendiquent de nouveaux droits pour les salariés et un code du travail protecteur.

Elles appellent à refuser les régressions annoncées dans les ordonnances en participant fortement la journée de mobilisation, de grèves et de manifestation le **mardi 12 septembre**.

